

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2022

ARTE FRANCE



PROGRAMME 842

ARTE FRANCE

MINISTRE CONCERNÉ : BRUNO LE MAIRE, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Jean-Baptiste GOURDIN

Directeur général des médias et des industries culturelles

Responsable du programme n° 842 : ARTE France

Le programme 842 a pour objet le financement de la société ARTE France, définie à l'article 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. Cet article dispose que la société ARTE France est chargée de concevoir et de fournir les programmes et les moyens nécessaires à l'exercice des missions du groupement européen d'intérêt économique ARTE issu du traité du 2 octobre 1990 instituant une chaîne culturelle européenne.

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, un contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé entre l'État et la société ARTE France définit dans un cadre prospectif et pluriannuel, la stratégie éditoriale et de développement, les améliorations de gestion à mettre en œuvre et les moyens afférents permettant d'y parvenir. L'État et la société ont signé le 19 mai 2021 un COM pour la période 2020-2022. Il s'inscrit dans la continuité du COM 2017-2021, auquel il se substitue pour les années 2020-2021, tout en respectant le cadre de la stratégie du groupe ARTE, formalisée dans le projet de groupe 2017-2021. La stratégie pluriannuelle de la chaîne est ainsi marquée par les engagements suivants :

- poursuivre l'excellence éditoriale et amplifier le déploiement numérique ;
- se déployer en Europe et accroître la nature européenne de ses programmes ;
- être une entreprise responsable et innovante.

En 2022, la société entend poursuivre la stratégie établie par son COM à travers une offre éditoriale ambitieuse tournée vers la création originale et les programmes inédits, le déploiement numérique ainsi que le développement du caractère européen de la chaîne au-delà de l'axe franco-allemand. Cette stratégie tiendra compte de la trajectoire de dotation publique arbitrée en 2018 dans le cadre de la participation de la société à l'effort de redressement des comptes publics, ainsi que des conséquences budgétaires de la crise sanitaire.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Offrir des programmes culturels français et européens de qualité en donnant la priorité à la création et aux inédits
INDICATEUR 1.1	Part des investissements dans les programmes dans les dépenses totales
INDICATEUR 1.2	Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France
OBJECTIF 2	Diffuser cette offre de programmes au public le plus large, sur tous les supports, partout en Europe
INDICATEUR 2.1	Audiences linéaire et non linéaire
OBJECTIF 3	Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire
INDICATEUR 3.1	Maîtrise des charges
INDICATEUR 3.2	Index égalité femmes-hommes

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ÉVOLUTION DE LA MAQUETTE DE PERFORMANCE

A la suite de la signature du contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2020-2022 en mai 2021, il a été décidé d'aligner le périmètre de certains indicateurs du projet annuel de performance sur celui des indicateurs analogues prévus dans le COM. Par ailleurs, dans le cadre des travaux relatifs à un budget sensible au genre, l'indicateur prévu dans le COM relatif à l'égalité femmes-hommes a été intégré.

OBJECTIF

1 – Offrir des programmes culturels français et européens de qualité en donnant la priorité à la création et aux inédits

ARTE est un acteur important de la création audiovisuelle et multimédia européenne, grâce à sa stratégie dynamique de production d'œuvres originales.

INDICATEUR**1.1 – Part des investissements dans les programmes dans les dépenses totales**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Part des investissements programmes dans les dépenses totales	%	80	80	80	80	80	Non déterminé
Part du chiffre d'affaires investi dans la production d'œuvres cinématographiques françaises et européennes	%	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	Non déterminé
Part des oeuvres européennes dans les oeuvres diffusées	%	88,8	88,2	85	≥ 85	≥ 85	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Les investissements dans les programmes sont comparés au total des dépenses hors coûts de diffusion et hors contribution à ARTE GEIE. Par ailleurs, le budget d'ARTE GEIE (financé à parité par ARTE France et ARTE Deutschland) intègre aussi le financement de programmes.

Indicateur de suivi : engagement de production d'œuvres audiovisuelles, cinématographiques et multimédias européennes

	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision
Millions euros	90,2	94,8	88,8	≥ 85	≥ 85	≥ 85

Sources des données : ARTE France et ARTE GEIE.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

En 2021 et 2022, la part des dépenses d'investissement dans les programmes sur les dépenses totales de la société (hors coût de diffusion et contribution à ARTE GEIE) devrait s'établir à 80%, soit un niveau identique à celui constaté au cours des exercices précédents. Le niveau prévisionnel des investissements dans les programmes s'établit à 147,9 M€ en 2022, en retrait de 2,14 M€ par rapport à 2021 dans le contexte de la diminution de la dotation publique allouée à la société. Ces investissements se concentreront prioritairement vers les œuvres françaises et européennes de création, permettant à ARTE France de respecter l'objectif fixé en la matière dans son COM 2020-2022, soit un minimum de 85 M€ d'engagements annuels.

L'ambition européenne d'ARTE se traduira notamment par la diffusion de plus de 85 % d'œuvres européennes en 2021 et 2022 (prévision). Les objectifs d'ARTE France en matière de financement de la production originale d'œuvres cinématographiques, à travers sa filiale ARTE France Cinéma, sont également conformes à l'engagement pris dans son COM 2020-2022 (*a minima* 3,5% des ressources de l'entreprise, soit 9,16 M€ en 2022).

ARTE demeure ainsi la vitrine des œuvres audiovisuelles et des films produits en Europe.

INDICATEUR**1.2 – Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France	heure	1039	1053	950	950	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Les programmes inédits sont ceux diffusés pour la première fois à la télévision en France pour les programmes audiovisuels et pour la première fois sur ARTE pour les films de cinéma.

N.B. : le suivi du volume horaire de programmes inédits n'a pas été reconduit dans le COM 2020-2022.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le maintien d'une part importante de programmes inédits, notamment en journée, est une nécessité stratégique de long terme inscrite dans le contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022 d'ARTE France ainsi que dans le projet de groupe ARTE conçu avec la partie allemande pour la période 2021-2024. Le volume de programmes inédits pourrait être amené à diminuer en 2022 dans le contexte de la diminution de la dotation publique allouée à l'entreprise.

OBJECTIF

2 – Diffuser cette offre de programmes au public le plus large, sur tous les supports, partout en Europe

La programmation singulière et inédite d'ARTE enregistre des succès remarquables en Europe, confirmant ainsi l'attrait du public pour ses offres, ainsi que l'importance prise par les usages délinéarisés de la télévision.

INDICATEUR**2.1 – Audiences linéaire et non linéaire**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Part d'audience France	%	2,6	2,9	>= 2,4	≥ 2,4	≥ 2,4	Non déterminé
Audience cumulée hebdomadaire (France et Allemagne)	%	21,3	23,9	Non déterminé	24	Non déterminé	Non déterminé
Nombre de vidéos vues par mois sur l'ensemble des plateformes de diffusion	millions	92	136,3	>= 110	144	165	Non déterminé

Audience cumulée hebdomadaire : nombre d'individus (en millions) ayant eu au moins un contact au seuil de 10 secondes consécutives avec la chaîne sur la semaine, en France et en Allemagne.

Nombre de vidéos vues par mois : cumul des vidéos vues mesurées par des outils du marché pour les offres gérées directement par ARTE (ex : eStat'Streaming de Médiamétrie) et des vidéos vues communiquées par les tiers opérateurs (y compris vidéos liées à la consultation du flux ARTE en direct (*live streaming*), incluant Facebook au moins 10 secondes (hors « sponsorisé »).

Sources des données : Médiamétrie, GfK, ARTE France, Projet Groupe, certification OJD.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

En 2020, ARTE a conforté son image et ses audiences antenne et numérique. Ces résultats confirment la **pertinence des choix éditoriaux de la chaîne**. Conformément aux objectifs fixés par son COM, ARTE France anticipe en 2022 un niveau de part d'audience antenne française supérieure ou égale à 2,4% ainsi que des résultats d'audience numérique en progression avec 165 millions de vidéos vues par mois pour l'ensemble de ses offres numériques.

En vue d'atteindre ses objectifs, ARTE mise sur l'adaptation de ses offres aux nouveaux usages et sur une stratégie « d'hyper-distribution raisonnée » de ses contenus, tant sur ses environnements numériques propriétaires que sur les sites d'hébergement de contenus vidéos et les réseaux sociaux.

OBJECTIF

3 – Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

Les équipes d'ARTE France contribuent à la mise en œuvre de la stratégie d'investissements dans les programmes et du développement numérique et européen de la chaîne, avec un attachement commun à une gestion économe, responsable et innovante.

INDICATEUR

3.1 – Maîtrise des charges

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Charges de personnel	M€	21,6	21	21,3	21,3	21,7	Non déterminé
Frais généraux	M€	6,2	5,3	6,5	6,5	6,2	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Charges de personnel : l'indicateur retenu correspond à la somme du budget permanent, renfort et remplacement. Contrairement aux années précédentes, le périmètre de cet indicateur ne comprend pas les dépenses d'action sociale et de formation afin d'être aligné sur le périmètre de l'indicateur relatif à la masse salariale prévu dans le COM 2020-2022.

Sources des données : ARTE France.

Frais généraux : ils correspondent aux dépenses des services communs et des dépenses d'administration générale.

Sources des données : ARTE France.

Indicateur de suivi : Effectif d'Arte France (en équivalents temps plein)

	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision	2021 Prévision actualisée	2022 Cible
Nombre d'ETP (permanents et non permanents)	280,8	282	267,45	275,5	273,7	276,9

Précisions méthodologiques

Équivalents temps plein (ETP) : Le nombre d'ETP correspond à l'effectif moyen pondéré de l'année.

Sources des données : ARTE France - rapports de gestion (ETP permanents et non permanents, dont 12 ETP alternants ce qui représente 18 à 20 jeunes).

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Les prévisions de charges de personnel et de frais généraux évoluent conformément aux engagements pris dans le cadre du COM 2020-2022. Elles prennent en compte les besoins d'évolutions des métiers et des compétences. L'effectif moyen salarié permanent et non-permanent intègre l'effet report du décalage de certains recrutements en 2020 en raison de la crise sanitaire.

En 2021 et 2022, les frais généraux de l'entreprise sont attendus en hausse de 1,2 M€ et de 0,9 M€ respectivement par rapport à 2020, année marquée par le contexte particulier de la crise sanitaire qui avait occasionné le report d'opérations de maintenance et d'achats de matériels techniques ainsi que l'annulation ou la reconfiguration d'événements.

INDICATEUR

3.2 – Index égalité femmes-hommes

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Résultat de l'index égalité femmes-hommes	ratio	93	99	Sans objet	>=94	>=95	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Source des données : ARTE France

Mode de calcul : Cet indicateur est défini par la loi du 5 septembre 2018 et comporte cinq paramètres : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable, le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congés maternité, l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ainsi que l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Conformément aux objectifs fixés par son COM 2020-2022, ARTE France entend obtenir un résultat à l'index égalité femmes-hommes supérieur ou égal à 94% en 2021 et 95% en 2022.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus en 2022
01 – ARTE France	278 645 663	0
Total	278 645 663	0

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus en 2022
01 – ARTE France	278 645 663	0
Total	278 645 663	0

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP prévus en 2021
01 – ARTE France	279 047 063	0
Total	279 047 063	0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP prévus en 2021
01 – ARTE France	279 047 063	0
Total	279 047 063	0

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2021	Demandées pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022	Ouverts en LFI pour 2021	Demandés pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	279 047 063	278 645 663	0	279 047 063	278 645 663	0
Prêts et avances	279 047 063	278 645 663	0	279 047 063	278 645 663	0
Total	279 047 063	278 645 663	0	279 047 063	278 645 663	0

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – ARTE France	0	278 645 663	278 645 663	0	278 645 663	278 645 663
Total	0	278 645 663	278 645 663	0	278 645 663	278 645 663

DÉPENSES PLURIANNUELLES

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2021

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2020 (RAP 2020)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2020 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020	AE (LFI + LFRs) 2021 + reports 2020 vers 2021 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2021 + reports 2020 vers 2021 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021
0	0	279 047 063	279 047 063	0

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP au-delà de 2024
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021	CP demandés sur AE antérieures à 2022 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2022	Estimation des CP 2024 sur AE antérieures à 2022	Estimation des CP au-delà de 2024 sur AE antérieures à 2022
0	0 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2022 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2022 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2022	Estimation des CP 2024 sur AE nouvelles en 2022	Estimation des CP au-delà de 2024 sur AE nouvelles en 2022
278 645 663 0	278 645 663 0	0	0	0
Totaux	278 645 663	0	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2022

CP 2022 demandés sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP 2023 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP 2024 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP au-delà de 2024 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022
100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION 100,0 %**01 – ARTE France**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	278 645 663	278 645 663	0
Crédits de paiement	0	278 645 663	278 645 663	0

La dotation prévue pour 2022 s'élève à 272,9 M€ HT (dont 141,6 M€ HT affectés par la société à l'équipement et 131,3 M€ HT à l'exploitation), soit une baisse de 0,4 M€ par rapport à 2021 liée à la participation de la société à l'effort de redressement des finances publiques.

Dans l'affectation de ce budget, le niveau d'investissements dans les programmes sera, dans la mesure du possible, préservé pour :

- tenir les ambitions éditoriales antenne et numérique ;
- développer le caractère européen de la chaîne au-delà de l'axe franco-allemand.

Pour autant, le budget 2022 devrait être marqué par :

- une légère diminution du niveau des investissements programmes ;
- une baisse analogue des investissements dans les programmes inédits et les programmes de création originale européenne par rapport aux réalisations de ces dernières années.

Ces mêmes mesures devraient toutefois permettre de maintenir à son niveau actuel l'offre de programmes de création numériques (web fictions, web-docs et programmes destinés aux réseaux sociaux).

ARTE France entend par ailleurs poursuivre des projets d'investissements incontournables : cybersécurité, passage du plateau technique en technologie IP et formation professionnelle, notamment.

L'exercice 2022 devra également tenir compte des conséquences budgétaires durables de la crise sanitaire :

- une poursuite de la progression du coût d'acquisition des droits de diffusion et des droits de coproduction de programmes liée à une restructuration du marché tirée par la demande des principales plateformes SVOD, mouvement conforté à l'occasion du confinement ;
- une poursuite de la diminution des ressources commerciales apportées par les filiales d'ARTE France à la maison-mère, notamment liée à la baisse des recettes nettes part producteur perçues par ARTE France en raison de l'impact de la crise sanitaire sur l'exploitation des films (cet impact est décalé dans le temps - il devrait perdurer jusqu'en 2023 - compte tenu de la durée des cycles de production et d'exploitation des œuvres cinématographiques) ;
- d'éventuels soutiens financiers additionnels qu'ARTE pourrait de nouveau apporter au secteur de la production afin de couvrir partiellement les surcoûts de tournage et de post-production directement suscités par la crise sanitaire ;
- le fonctionnement, le renouvellement et la sécurisation des équipements permettant le travail à distance des personnels de la société.

ARTE France

Programme n° 842 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ARTE France (en M€)	Réel 2020	Budget 2021	Prévisions 2022	Ecart 22-21 %	
Production et achats prog.	151,58	150,04	147,90	-2,14	-1,4%
Compte soutien CNC	12,64	12,64	12,51	-0,13	-1,0%
Droits Artistes interprètes	-0,17	0,40	0,40	0,00	0,0%
Total programmes	164,05	163,08	160,81	-2,27	-1,4%
Charges de diffusion	7,03	6,72	6,84	0,12	1,8%
Autres dépenses liées aux programmes	8,53	8,62	8,28	-0,34	-3,9%
Total dépenses liées aux programmes	15,56	15,34	15,12	-0,22	-1,4%
Arte GEIE	68,36	67,52	68,20	0,68	1,0%
Frais personnel - formation	22,26	22,72	23,11	0,39	1,70%
Frais de structure	6,64	7,62	7,59	-0,03	-0,4%
Amortissements	1,78	2,05	2,05	0,00	0,0%
Total hors programmes	114,59	115,25	116,07	0,82	0,7%
Total DEPENSES	278,64	278,33	276,88	-1,45	-0,5%
Recettes diverses	1,21	0,78	0,78	0,00	0,0%
Produits financiers	0,53	0,45	0,43	-0,02	-4,4%
Total ressources propres	1,74	1,23	1,21	-0,02	-1,6%
Prélèvemt Report à nouveau	1,53	1,70	2,77	1,07	62,9%
Redevance (CAP)	275,38	273,40	272,90	-0,50	-0,2%
Contribution exceptionnelle "relance"		2,00		-2,00	-100,0%
Total Contribution publique	275,38	275,40	272,90	-2,50	-0,9%
Total RECETTES	278,64	278,33	276,88	-1,45	-0,5%

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses d'opérations financières	278 645 663	278 645 663
Prêts et avances	278 645 663	278 645 663
Total	278 645 663	278 645 663